

Fréquence d'évaluation des connaissances et des compétences

ART DRAMATIQUE

Discipline :	Art dramatique	Secondaire : 2 régulier	Répartition dans l'année scolaire (selon les étapes)		
Code de cours :			1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e
	Libellé de la compétence	Pondération*	0 %	40 %	60 %
Compétence 1	Créer et interpréter des œuvres dramatiques	70 %		✓	✓
Compétence 2	Apprécier des œuvres dramatiques	30 %		✓	✓

Étapes	Principales évaluations
1	
2	Création et interprétation d'une œuvre dramatique Travail d'appréciation
3	Création et interprétation d'une œuvre dramatique Travail d'appréciation